Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Publication du Livre Blanc de la Coopération Vaud-Genève

Les Conseils d'Etat vaudois et genevois ont publié un " livre blanc " de la coopération entre les deux cantons. Ce document recense les domaines et les projets de coopération des deux cantons. Il est complété par un plan d'action mettant en évidence les axes prioritaires qui guideront l'action commune des deux gouvernements au cours des mois à venir.

Le principe d'un inventaire des coopérations bilatérales et d'un plan d'action commun avait été décidé lors de la rencontre du 10 février 1999 entre les deux gouvernements. Depuis lors, cet inventaire a été réalisé. Les Conseils d'Etat des deux cantons ont approuvé le contenu du livre blanc lors de leur réunion du 27 octobre 1999. Cette démarche concerne notamment des projets de coopération développés par Genève et Vaud tant sur le plan strictement bilatéral que dans le cadre de collaborations englobant d'autres partenaires de la Suisse occidentale et de la France voisine.

Le développement et l'intensification des collaborations intercantonales entre les cantons de Genève et Vaud, nécessitait comme démarche préalable l'établissement d'un inventaire de l'ensemble des projets de coopération. Cet inventaire a été réalisé dans le cadre d'une appréciation de situation commune réalisée par les deux Cantons. Les informations figurant dans les tableaux synoptiques intégrés au livre blanc concernent les domaines ou secteurs de collaboration, les départements vaudois et genevois en charge du pilotage des projets ainsi qu'un bref descriptif. Ayant valeur de photographie au 1er décembre 1999, cet inventaire se présente sous la forme de deux tableaux distincts, l'un faisant état des projets de collaboration strictement bilatéraux, l'autre offrant un panorama exhaustif des coopérations auxquelles sont associés d'autres partenaires.

Le plan d'action annexé au Livre blanc prévoit que les deux Conseils d'Etat intensifient leur collaboration dans les domaines d'activité prioritaires suivants :

l'essor économique,

la formation,

la santé,

les infrastructures, les transports et l'aménagement du territoire,

l'environnement,

la coopération liée à la vocation internationale de Genève,

le recours aux nouvelles technologies pour la gestion des affaires publiques.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 décembre 1999

Jean-Pierre Hocké, chef du Service des affaires extérieures, 021/ 316 40 58